



Angoulême, le 29 novembre 2019

INVITATION PRESSE

Cérémonie de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Les médailles de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif sont décernées par deux promotions annuelles, le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

Marie Lajus, préfète de la Charente, vous convie à la cérémonie de remise de ces distinctions :

lundi 2 décembre 2019 à 17h00
dans les salons de l'hôtel de la préfecture